



*Confédération Africaine des Organisations
Professionnelles de la Pêche Artisanale*

*African Confederation of Professional
Organizations of Artisanal Fisheries*

La Transparence dans la pêche maritime : un élément essentiel du développement durable

Déclaration de la CAOPA

C'est avec un grand espoir que nous, responsables de La Confédération Africaine des Organisations de Pêche Artisanale (CAOPA), qui rassemble des organisations de professionnels, hommes et femmes, de 15 pays africains, accueillons la Déclaration de Nouakchott, sur « **la Transparence et le Développement durable** » en Afrique, adoptée ce 20 Janvier à l'initiative de Son Excellence Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la Mauritanie et Président en exercice de l'Union Africaine.

A cette occasion, la Mauritanie s'est engagée, et a invité les autres pays membres de l'Union africaine et de la Communauté internationale, à prendre des mesures pour accroître la transparence dans la gestion de la pêche et de s'attaquer aux flux financiers illicites, en notant que la transparence est un élément essentiel pour le développement durable.

La CAOPA soutient totalement ce point de vue et a fait, depuis la tenue de son séminaire sur « La Transparence dans les pêcheries africaines » en 2011, des propositions concrètes sur ce sujet. Ces propositions ont été présentées à diverses occasions, notamment au niveau du parlement européen.

La société civile et les professionnels de la pêche de Mauritanie ont également posé ces enjeux de transparence dans un atelier organisé il y a deux ans par le Ministère des Pêches, financé par la GIZ.

Les propositions concrètes de la CAOPA pour plus de transparence dans les pêches maritimes africaines incluent notamment:

- La publication, avec une mise à jour régulière, de la liste des licences octroyées aux bateaux de pêche, et les conditions de ces licences;
- La publication des accords de pêche signés avec des états tiers ou avec des compagnies étrangères;
- La publication d'informations sur les projets de développement destinés à la pêche.

La transparence sur ces aspects est non seulement un moyen de combattre les pratiques illicites et la corruption, comme l'ont souligné les signataires de la Déclaration de Nouakchott, mais c'est aussi un élément important pour mieux connaître l'ensemble des activités de pêche dans nos pays, leurs impacts pour nos populations et nos écosystèmes, et faire en sorte que les mesures adéquates soient prises pour assurer le développement durable dans nos pêcheries et le bien être des communautés côtières qui dépendent de la pêche pour vivre.

Mbour, le 23/01/2015